

LE RÔLE DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf) DANS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT

Talime ABE

Directeur Général du Commerce
Point Focal du Cadre Intégré Renforcé du Togo
Ministère du commerce, de l'industrie
et de la consommation locale

Talime.abe@commerce.gouv.tg

abtalime@yahoo.fr

Plan de Présentation

- I. Historique
- II. Objectifs
- III. Avantages
- IV. Actions menées au Togo
- V. Conclusion

Historique : quelques dates

- **Janvier 2012**: décision des CEG de l'UA de commencer les négociations sur la ZLECAf
- **Juin 2015**: lancement des négociations sur la ZLECAf
- **21 mars 2018**: signature de l'Accord à Kigali
- **30 mai 2019**: entrée en vigueur de l'Accord
- **7 juillet 2019**: lancement de la ZLECAf
- **1^{er} janvier 2021**: démarrage des échanges

Objectifs

- ❑ Créer un marché unique pour les marchandises et les services
- ❑ Poser les bases de la création d'une union douanière continentale;
- ❑ Renforcer la compétitivité des économies des États parties

Avantages de la ZLECAf

- ❑ L'accroissement du volume des échanges commerciaux intra-africains
- ❑ Economie africaine moins dépendante de l'extérieur
- ❑ Réduction de la pauvreté et croissance économique
- ❑ Création d'emplois pour les jeunes et femmes

Actions menées par le Togo

❖ Ratification de l'Accord

- ❑ 16 Décembre 2018: le Parlement togolais adopte un projet de loi autorisant le Chef de l'Etat à ratifier l'Accord
- ❑ 02 Avril 2019: Dépôt de l'instrument de ratification de l'Accord à l'Union Africaine

Forte volonté Politique

Audience du Chef de l'Etat au Secrétaire général de la ZLECAf à Lomé au Togo



❖ Séances de sensibilisation dans la capitale et à l'intérieur du pays

Cible:

- ▶ secteur public
- ▶ Secteur privé,
- ▶ de la société civile,
- ▶ parlementaires,
- ▶ des universitaires,
- ▶ journalistes

Objectif: amener tous les acteurs à s'approprier le contenu de accord et appréhender les enjeux de la ZLECAf

- ❖ **Séances de formation** sur les procédures et conditions auxquelles doivent satisfaire les marchandises pour bénéficier du traitement préférentiel de la ZLECAf avec l'appui technique et financier du Cadre Intégré Renforcé (CIR), de la CEA et du PNUD.

Cible :

- Douaniers,
- transitaires
- femmes responsables d'unités de transformations,
- commerçantes et femmes entrepreneures

❖ consultations nationales

Cible: Femmes opératrices économiques

Objectif: recueillir les préoccupations des femmes engagées dans le commerce transfrontalier au Togo dans le cadre de l'élaboration du Protocole sur les femmes dans le commerce de la ZLECAf

A l'issue de ces consultations nationales, des recommandations ont été formulées par les femmes et seront mises en œuvre (renforcement de capacités des femmes, communication et sensibilisation des acteurs, plaidoyer pour l'élimination d'éventuelles entraves au commerce)

Consultation nationale des femmes



Consultation des femmes



Consultation nationale des femmes (SUITE)



❖ **Elaboration d'une stratégie nationale ZLECAf assortie d'une matrice d'actions**

élaboration et validation : octobre 2019 **Toujours avec l'appui technique et financier du CIR, de la CEA et du PNUD**

But: Fondée sur les forces et les faiblesses du pays, la stratégie vise à renforcer les mécanismes institutionnels qui permettraient d'assurer une mise en œuvre réussie de l'accord ZLECAf pour tirer pleinement profit du marché continental

❖ **Comité national ZLECAf**

Création d'un sous comité national ZLECAf chargé de la mise en œuvre de l'accord sur la ZLECAf au niveau national au sein du Comité national de négociations commerciales internationales (CNCI)

- ❖ Elaboration de la liste de concessions tarifaires (transmise à la CEDEAO)
- ❖ Elaboration du projet de liste d'engagements spécifiques dans les 5 secteurs prioritaires du commerce des services
- ❖ validation de la cartographie des mesures non tarifaires (MNT) du Togo
- ❖ sensibilisation sur le mécanisme en ligne des barrières non tarifaires (BNT)

Autres dispositions à prendre

- ▶ Ériger le sous comité ZLECAf en un comité technique conformément au décret de 2022 créant le Comité National de gestion des Accords Commerciaux (CNAC)
- ▶ Actualiser la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf, en tenant compte de la feuille de route gouvernementale 2025
- ▶ Mise en œuvre des recommandations issues des consultations nationales des femmes (document disponible)

SOUTIEN DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF)

- **sollicitation** des PTF pour la mise en œuvre de la matrice d'actions de la stratégie nationale ZLECAf notamment:
- ✓ Elaboration d'une politique de promotion d'exportation des produits et services en tenant compte des normes et réglementations africaines et internationales
- ✓ Elaboration d'une stratégie de conquête des marchés d'exportation des différents produits et de services
- ✓ Renforcement des capacités techniques des producteurs et transformateurs
- ✓ Renforcement des capacités des laboratoires chargés du contrôle de qualité des produits agricoles
- Renforcement de l'appropriation de l'Accord ZLECAF;
- Prospection commerciale dans les pays africains

SOUTIEN DES PTF (SUITE)

- ▶ Appuis à l'Intensification de l'organisation des foires nationales, régionales et internationales. Il sera pertinent de subventionner la participation des femmes aux foires internationales;
- ▶ interconnecter les banques de différents pays et réduire au minima les frais de transaction afin d'éviter aux femmes le transport de l'argent liquide et leur éviter ainsi d'être la cible des braqueurs
- ▶ sensibiliser et former les femmes commerçantes et les femmes entrepreneures sur l'utilisation de la plateforme 50 millions de femmes ont la parole

Conclusion

- Le Togo est un Etat partie à l'Accord de la ZLECAf
- Le Togo fait partie des premiers pays à élaborer sa stratégie nationale ZLECAf
- Il a également mis en place une équipe qui prend part aux négociations dans le cadre de cette zone de libre-échange

Cette équipe est composée de négociateurs et des experts sur les différentes thématiques de la ZLECAf

- **Le Directeur Général du commerce (DGC) et le Directeur du commerce extérieur (DCE) sont les points de contacts ZLECAf au niveau du Togo,**
- **DGC: Cél: 00228 90 26 58 39; Email: talime.abe@commerce.gouv.tg**
- **DCE: Cel: 00 228 90 29 25 72; E-mail: katchali.batchassi@commerce.gouv.tg**



Merci pour votre attention

